



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale
29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org
Facebook : @ceasmayenne



Démographie

Pour vivre vieux, plutôt être « cadre »... ou une femme !

Dans Insee Première n° 2005 de juillet 2024 (4 pages), Nathalie Blanpain (Insee) analyse les écarts d'espérance de vie selon le sexe, la catégorie sociale ou le diplôme. Que l'on soit une femme ou un homme, si l'on veut espérer vivre longtemps, mieux vaut être une femme ou un homme cadre ou exerçant une profession intellectuelle supérieure (PIS). En France (hors Mayotte), en 2020-2022, l'espérance de vie des femmes cadres de 35 ans est de 53,0 ans et celle des hommes cadres, de 48,9 ans. À l'opposé, l'espérance de vie d'une femme ouvrière à 35 ans est de 49,6 ans (écart de 3,4 ans avec les cadres et PIS), et celle des hommes ouvriers est de 43,6 ans (écart de 5,3 ans).

Pour Nathalie Blanpain, les cadres sont moins soumis aux risques professionnels (accidents et maladies du travail, conditions de travail pénibles, etc.) que les ouvriers. En outre, ajoute l'auteure, « les modes de vie diffèrent selon les groupes sociaux : les comportements de santé à risque, les moindres recours et accès aux soins, ou encore l'obésité sont moins fréquents chez les cadres que chez les ouvriers ». Cependant, la catégorie sociale est-elle cause ou conséquence d'une mauvaise santé ? « Une santé défaillante, explique Nathalie Blanpain, peut empêcher la poursuite d'études, le maintien en emploi, ou rendre plus difficiles les promotions et l'accès aux emplois les plus qualifiés en cours de carrière »...

En 2020-2022, l'espérance de vie des femmes à 35 ans varie peu selon la catégorie sociale : elle est de 53,0 ans pour les cadres et PIS ; 52,3 ans pour les professions intermédiaires ; 51,7 ans pour les artisanes, commerçantes et cheffes d'entreprise ; 51,2 ans pour les employées ; 50,5 ans pour les agricultrices ; 49,6 ans pour les ouvrières ; 45,8 ans pour les inactives non retraitées. Chez les hommes, les écarts sont plus marqués : 48,9 ans pour les cadres et PIS ; 47,4 ans pour les professions intermédiaires ; 47,2 ans pour les agriculteurs ; 46,4 ans pour les artisans, commerçants et chefs d'entreprise ; 45,1 ans pour les employés ; 43,6 ans pour les ouvriers et 34,0 ans pour les inactifs non retraités.

Selon Nathalie Blanpain, l'inactivité masculine est plus souvent liée à des problèmes de santé ou d'invalidité, tandis que celle des femmes demeure davantage liée à la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

Partout dans le monde ou presque, les femmes vivent plus longtemps que les hommes. En France, l'espérance de vie des femmes est supérieure à celle des hommes, quelle que soit la catégorie sociale : « Les ouvrières, observe Nathalie Blanpain, qui sont les femmes actives dont l'espérance de vie est la plus faible, vivent même légèrement plus longtemps que les hommes cadres (0,7 an de plus), qui sont les hommes ayant la plus longue espérance de vie ». Somme toute, par rapport aux hommes cadres, les ouvrières ont l'avantage de moindres consommations dangereuses d'alcool, d'un meilleur suivi médical, en particulier pendant leur vie féconde, enfin d'une moindre durée de travail hebdomadaire ou tout au long de la vie.

Infographic titled 'Les écarts d'espérance de vie entre cadres et ouvriers : 5 ans chez les hommes, 3 ans chez les femmes'. It includes text explaining life expectancy differences and two tables: 'Espérance de vie à 35 ans selon le sexe, en 1991-1999 et en 2020-2022' and 'Selon le diplôme'.

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro : Louise Guillé, Claude Guioullier, Nathalie Houdayer.





# Services à la personne

## Trois profils bien distincts de salariés

Le secteur des services à la personne emploie en France environ un million de salariés. Entre autres le vieillissement de la population va accroître la demande et les besoins. Ces derniers vont devenir d'autant plus aigus que les salariés actuels sont plutôt âgés et qu'il va déjà falloir assurer leur remplacement. Par ailleurs, les recrutements sont difficiles dans ce secteur d'activité où les salaires ont la réputation de ne pas être attractifs.

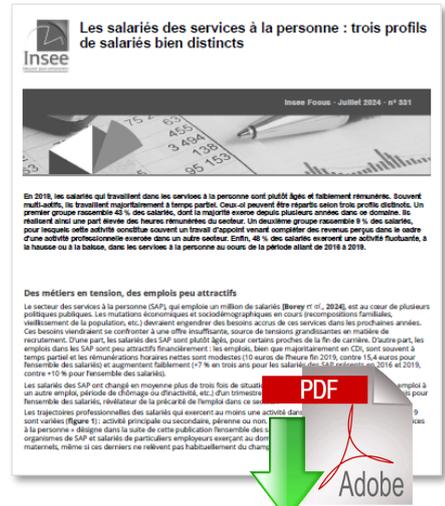
Mieux connaître le profil des salariés doit pouvoir aider à définir des stratégies, d'une part de promotion des métiers et, d'autre part, de recrutement. À court terme, dans *Insee Focus* n° 331 de juillet 2024 <sup>(1)</sup>, Grégoire Borey et Virginie Gamblin (Insee) se sont employés à caractériser les salariés en poste. Ils distinguent trois profils distincts :

**1/ Les salariés qui exercent leur activité principale dans les services à la personne depuis plusieurs années (43 % de l'ensemble).** Ces salariés réalisent 65 % des heures rémunérées du secteur en 2019. Ce sont majoritairement des femmes (90 %) ; ils sont plutôt âgés avec une moyenne d'âge de 52 ans. La plupart sont en contrat à durée indéterminée (84 %), mais à temps partiel (83 %). Plus de la moitié sont en multi-activité (54 %).

**2/ Les salariés pour lesquels les services à la personne constituent une activité d'appoint (9 %).** Ces salariés effectuent 5 % des heures rémunérées du secteur. La plupart de ces salariés exercent depuis plusieurs années leur activité principale en dehors de secteur, mais ils maintiennent une activité d'appoint stable dans les services à la per-

sonne. Ce sont également majoritairement des femmes, mais dans une moindre mesure (84 %) ; la moyenne d'âge là aussi est élevée (51 ans).

**3/ Les salariés dont l'activité dans les services à la personne évolue fortement entre 2016 et 2019, à la hausse ou à la baisse (48 %).** Ils effectuent 30 % des heures rémunérées. Pour un salarié de ce groupe sur deux, l'activité relevant des services à la personne, minoritaire début 2016, est l'activité principale fin 2019. Dans les autres cas, il peut s'agir de salariés pour lesquels les services à la personne ont pu représenter une opportunité de se réinsérer sur le marché de l'emploi salarié, ou encore un tremplin vers une autre activité professionnelle. Cette catégorie de salariés peut aussi comprendre de jeunes actifs qui mènent une activité dans les services à la personne en même temps que leurs études. D'une façon générale, ce profil se caractérise par une forte mobilité professionnelle (arrêt et reprise d'activité, changement d'emploi, etc.). Ces salariés sont un peu plus souvent des hommes (18 %) et ils sont plus jeunes en moyenne (41 ans).



« **La mort et le deuil : des albums enfance et jeunesse** »  
(dossier de 24 pages, actualisé)



Plus de 200 missions à pourvoir en Mayenne



### La pensée hebdomadaire

« Il est un peu triste, voire presque drôle, de voir à la télévision des spécialistes et commentateurs politiques respectés sous-estimer l'impact des plates-formes de réseaux sociaux sur la formation du choix politique. Non, ces plates-formes n'ont pas un accès limité aux jeunes ni un impact marginal sur les résultats électoraux. Elles sont une arme politique de destruction massive. Les réseaux sociaux réorganisent l'architecture de l'information, subvertissent le concept de vérité et donnent une reconnaissance à des acteurs politiques auparavant ignorés. »

Daniel Lacerda, professeur associé et chercheur en organisations à Montpellier Business School, « Les réseaux sociaux sont une arme politique de destruction massive », *Le Monde* du 2 août 2024. Pour Daniel Lacerda, les défenseurs de la démocratie face à l'extrême droite sous-estiment, en prônant la « raison » et les « faits réels », l'impact de la manipulation des affects par les plates-formes de réseaux sociaux.